

Département de la
COTE D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
24 septembre 2025

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 78 / Présents : 60 / Pouvoirs : 11 / Votants : 71

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président.

MEMBRES TITULAIRES : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SERAFIN, André DALLER, Dominique DUPONT, François MARQUET, Philippe BALIZET, Sylvie VACHET, Didier TOUBIN, Samia DJEMALI, Daniel MAKUC, Dominique VERET, Gilles CARRE, Dominique BAILLEUX, Gilles STUNAULT, Jean-François ARMBRUSTER, Pascal ROCHE, Jean-François COLLARDOT, Philippe ROUARD, Francis CHENOT, Christophe LUCAND, Sandra MICHAUD, Philippe HUMBERT, Blandine PETRIGNET, Didier DANIEL, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Catherine DAVADAN, Georges STRUTYNSKI, Gérard TARDY, Olivier PIRAT, Christèle POUTHIER, Nicole GENEVOIX, Gilles MUTIN, Claude LEFILS, Olivier BAYLE, Florence VEDRENNE, Rémi VITREY, Ghislaine POSTANSQUE, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Daniel CARRASCO, Eliane QUATREHOMME, Umberto CHETTA, Jean-Louis LEXTREY, Laurent BEDENNE, Jean-Claude GAILLARD, Florence ZITO, Hubert POULLOT, Pascal BORTOT, Philippe RUPIN, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Régis DORLAND, Christian MARCHISET, Christian ROUSSEL, Pierre LIGNIER, Isabelle CHAPUILLIOT, Claude CHARLES.

MEMBRES SUPPLEANTS : Arnaud VERPEAU (en remplacement de Gilles MALSERT).

EXCUSES : Antonio COBOS, Jean-Marc CHAPUIS, Christian MEZZAVILLA, Danièle BELORGEY, Sonia LOTH, Séverine GUERRIER, Alexandre PLAZA, Gilles MALSERT, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Alain BŒUF, Marcel JOBARD, Jean-Louis RAILLARD.

ABSENTS : Thomas CAGNIANT, Alain VION, Gérard FRICOT, Jacques MERRA, Alain TRAPET.

POUVOIRS : Antonio COBOS a donné pouvoir à Francis CHENOT.

Agnès AUBERT a donné pouvoir à Christian ROUSSEL.

Christian MEZZAVILLA a donné pouvoir à Dominique VERET.

Danielle BELORGEY a donné pouvoir à Gilles CARRE.

Sonia LOTH a donné pouvoir à Gilbert MORIN.

Séverine GUERRIER a donné pouvoir à Sandra MICHAUD.

Alexandre PLAZA a donné pouvoir à Blandine PETRIGNET.

Alain CARTRON a donné pouvoir à Gilles MUTIN.

Jean-Claude ALEXANDRE a donné pouvoir à Florence VEDRENNE.

Alain BŒUF a donné pouvoir à Pascal BORTOT.

Marcel JOBARD a donné pouvoir à Florence ZITO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

**C/25/82 – OBJET : ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE D'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE,
TOUT RISQUE CHANTIER ET RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE**

Vu les articles L2124-1, L2124-2, R2124-1 et R2124-2 du code de la Commande publique relatif aux marchés passés en procédure formalisée ;

Vu le rapport d'analyse d'offres ;

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offre réunie le 23 septembre 2025 ;

Considérant que la communauté de communes afin de couvrir ses divers projets immobiliers a décidé de lancer un marché d'assurance ;

Considérant qu'une consultation allotie en 3 lots a été lancée le 06/08/2025 et qu'un seul pli a été déposé ;

Considérant que cette consultation doit aboutir sur un marché d'une durée initiale de 1 an renouvelable 3 fois 1 an pour une durée totale de 4 ans ou un montant maximum annuel de commande de 100 000 € HT pour le lot n°1, 25 000 € HT pour le lot n°2 et 5 000 euros HT pour le lot n°3

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix Pour et 2 Abstentions :

- **ATTRIBUE** le lot n°1 dommage ouvrage marché à l'assureur SMABTP jugée le mieux disant sur la base de son offre,
- **ATTRIBUE** le lot n°2 tout risque chantier marché à l'assureur SMABTP jugée le mieux disant sur la base de son offre,
- **ATTRIBUE** le lot n°3 responsabilité civile du maître d'ouvrage marché à l'assureur SMABTP jugée le mieux disant sur la base de son offre,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents et à effectuer toute démarche ou formalité administrative nécessaire à l'application de la présente délibération et pour l'exécution du marché.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
 AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
 POUR COPIE CONFORME,
 LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
 Pascal GRAPPIN.


